

Dans le cadre de son stage, l'étudiant commence à construire des compétences du professeur des écoles (référentiel des compétences du professeur des écoles, BO n°30 du 25/07/2013).

Compétence	Le stagiaire en observation :	Le MAT facilite l'observation de l'étudiant :
CC14 : S'engager dans une démarche individuelle et collective de formation	- apprend à observer activement le fonctionnement de l'école et d'une classe dans son environnement ; - apprend à observer activement les activités de l'enseignant et des élèves à partir d'observables précisément identifiés ; - identifie les gestes professionnels et la posture de l'enseignant ; - prend connaissance de la variété des publics scolaires et des dispositifs de différenciation mis en œuvre par l'enseignant ; - s'exerce à une pratique réflexive ; - repère et analyse les utilisations des technologies numériques qui représentent des plus-values pédagogiques et didactiques dans la classe.	- proposant une vision complète et cohérente de l'institution scolaire et de tous les aspects du métier à travers l'observation de différentes situations professionnelles ; - proposant une diversité dans les situations d'apprentissage ; - donnant l'accès aux outils du maître (programmation, progression, fiche de préparation, cahier journal, emploi du temps) ainsi qu'aux outils des élèves ; - rendant lisibles et explicites ses choix, la gestion de classe, la progressivité des apprentissages qu'il met en œuvre, les dispositifs de différenciation et de suivi des élèves (notamment ceux à Besoins Éducatifs particuliers (BEP) ; - l'intégrant dans tous les travaux d'équipe et instances de l'école.
	Le stagiaire en pratique :	Le MAT accompagne le stagiaire à la pratique en :
P2 : Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement. P3 : construire et mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves. P4 : organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant les apprentissages.	- conçoit des situations d'enseignement ou des modules d'apprentissage sur une période donnée à partir de la programmation de l'enseignant titulaire ; - met en œuvre ces situations ; - conçoit des situations d'évaluation adaptées aux apprentissages et prévoit les situations de remédiation ; - identifie peu à peu les finalités et les objectifs poursuivis, la diversité des démarches et des outils utilisés ; - comprend le rôle des programmations et des progressions ; - prend en compte les élèves à besoins éducatifs particuliers ; - identifie les obstacles des élèves et commence à envisager les réponses à y apporter ;	- organisant un temps d'aide à la prise en main de la classe et à la préparation des séances ; - coordonnant la prise en charge de la classe par l'étudiant ; - répartissant au mieux les activités d'enseignement menées par le stagiaire ; - veillant à équilibrer les temps d'intervention selon les différentes disciplines ; - analysant les séances avec le stagiaire selon des observables définis par avance ; - l'aidant à porter peu à peu un regard réflexif sur sa pratique ; - mettant à sa disposition tous les supports, outils, matériels, documents disponibles dont le stagiaire a besoin pour mener à bien sa séance et
P5 : évaluer les progrès des élèves CC2 : inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école	- analyse les séances avec le MAT : repère les écarts entre les objectifs visés et les résultats obtenus, envisage des réajustements ; - apprend à gérer les interactions didactiques (en particulier dans le cas de mise en commun d'activités de groupes ou individuelles).	- en explicitant leur fonctionnement (cahier journal, fiches de préparation, progressions...) ; - l'aidant à acquérir une posture professionnelle ; - aidant au repérage des obstacles à l'apprentissage ; - mettant à la disposition du stagiaire des ressources pour l'élaboration des situations de classe.